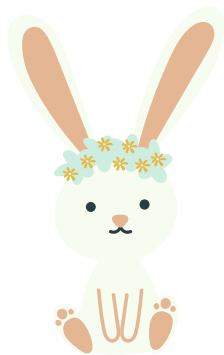


RELAIS

PETITE

ENFANCE



BROCHURE

FERMETURE

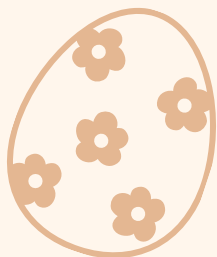
Antenne Fresnay-sur-Sarthe

- lundi 1 (férié)
- lundi 29 (congé)
- mardi 30 (congé)

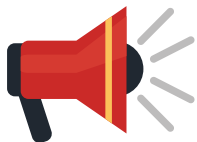


Antenne Oiseau-le-Petit/Beaumont-sur-Sarthe

- lundi 1 (férié)
- lundi 8 (formation)
- mardi 9 (formation)
- lundi 15 (formation)
- mercredi 17 (congé)
- du 19 au 29, réouverture le mardi 30 (congé)



PROFESSIONNEL EN BREF



obligations d'accueils

Pour toute arrivée, départ d'un enfant ou une modification d'un accueil en cours, vous êtes dans l'obligation de prévenir le BEA (bureau évaluation agréments) en envoyant le document ci-dessous à l'adresse : contact.bea@sarthe.fr ou par courrier postal.

A venir (projet en cours), mise en place d'un télé service, c'est à dire possibilité de faire cette déclaration directement en ligne.

ASSISTANT(S) MATERNELLE(S) FICHE DE RENSEIGNEMENTS LIÉE AUX ACCUEILS Sarthe

Document à retourner complété, daté et signé dans les 8 jours suivant l'arrivée, le départ ou la modification de l'accueil.

Document à retourner complété, daté et signé dans les 8 jours suivant l'arrivée, le départ ou la modification de l'accueil.

Document à retourner complété, daté et signé dans les 8 jours suivant l'arrivée, le départ ou la modification de l'accueil.

Document à retourner complété, daté et signé dans les 8 jours suivant l'arrivée, le départ ou la modification de l'accueil.

Document disponible sur le site du département ou au RPE



obligations : monenfant.fr

Il est obligatoire de s'inscrire et de mettre à jour votre profil sur le site monenfant.fr.

Pour les professionnels qui ne peuvent pas accéder ou mettre à jour leur profil sur ce site, vous pouvez contacter l'adresse : afp72@cafle-mans.cnafmail.fr en précisant votre identité et en expliquant vos difficultés sur le site monenfant.fr.

ATTENTION !

CONTRAT DE TRAVAIL

Il ne sera remis uniquement sur RDV, afin d'avoir un accompagnement, des explications et d'en échanger avec les familles et les assistants maternels.

Si vous souhaitez vous le procurer en accès libre, il est disponible sur le site du département.

Charte matinée d'éveil

Pour les professionnels de la petite enfance

C'est un lieu qui leur permet de se rencontrer, d'échanger, de sortir de l'isolement, de se perfectionner, d'approfondir leurs connaissances et de valoriser leur profession...
Ces temps sont impulsés par la référente et pris en charge par l'ensemble des adultes présents.

Des jeux libres sont mis en place.

Des activités et des temps spécifiques peuvent être proposés.

Ça peut-être aussi l'occasion de partager des moments conviviaux (anniversaire...)

L'adulte référent aura toujours un regard bienveillant sur l'enfant.

L'adulte accompagne l'enfant selon sa motivation, son envie et ses capacités.

Il respecte ses besoins.

Les séances offrent la possibilité d'échanger autour de l'enfant et

NON de questions administratives pouvant être abordées pendant les permanences.

Attention de ne pas parler des familles en présence des enfants.

Pour l'enfant

C'est l'occasion d'approcher en douceur la vie collective par le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes. Ces temps permettent de développer sa socialisation, apprendre à respecter certaines règles, partager, découvrir, expérimenter, respecter l'autre...

Fonctionnement

Les temps des matinées fonctionnent seulement pendant les périodes scolaires.

Ces temps libres gratuits, sont ouverts à tous les professionnels de la petite enfance et les enfants accueillis.

Tous les mois une brochure avec les dates et les lieux des matinées est éditée.

Le rangement se fait avec la participation de tous : référentes, professionnels et enfants.

Si le lieu le permet les chaussures des enfants et des adultes doivent être retirées (possibilité de mettre des chaussons, chaussettes antidérapantes...)

Horaires

La durée de participation devra tenir compte de l'âge et du rythme de l'enfant.

Les arrivées et départs sont libres.

Rôle de la référente du Relais Petite Enfance

Garante et responsable du bon déroulement des séances. Reposer le cadre si nécessaire et régulatrice.

Assure un accompagnement des professionnels.

Peut proposer des activités qui ne sont pas des temps de « consommation » ni « d'activisme ».

Le jeu libre est privilégié.

Éthique professionnelle

Les professionnels de la petite enfance et la référente s'engagent à respecter une attitude professionnelle

- Respecter la confidentialité
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- Faire confiance à l'enfant dans ses capacités
- Ne pas forcer l'enfant
- Ne pas faire à la place de l'enfant

Aucune attitude pouvant porter atteinte à l'enfant ne peut-être tolérée (crie, gestes violents, brusques, menaces, ignorance des besoins, propos dénigrants...)

Professionnels petite enfance

- L'autorisation parentale doit être fournie à la référente.
 - La participation se fait dans le respect du rythme et du bien-être de l'enfant.
 - L'enfant malade n'a pas sa place, il en va de même pour l'adulte.
 - Les enfants sont sous la responsabilité du professionnel qui doit veiller sur eux tout au long de la séance et les accompagner si nécessaire.
 - La séance nécessite l'implication et l'appropriation de l'ensemble des professionnels.
- Elles sont actrices de la séance et non consommatrices.

Les matinées d'éveil sont sur tous les lieux sans chaussures pour les enfants et les adultes. Merci de prévoir le nécessaire.

AVRIL

2024

PERMANENCES




Charlène Crieloue vous accueille

| | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|--|---|
| LUNDI | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 9h-12h30 <i>Centre Social Beaumont-sur-Sarthe</i> | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-18h <i>Centre Social Beaumont-sur-Sarthe</i> |
| MARDI | ATELIER | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-18h <i>Centre Social Oisseau-le-Petit</i> |
| MERCREDI | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 9h-12h30 <i>Centre Social Oisseau-le-Petit</i> | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-18h <i>Centre Social Oisseau-le-Petit</i> |
| JEUDI | ATELIER | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-18h <i>Centre Social Beaumont-sur-Sarthe</i> |



Alexia Bignon vous accueille

| | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|---|--|
| LUNDI | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 9h-12h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-17h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> |
| MARDI | ATELIER | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-17h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> |
| MERCREDI | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 9h-12h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-17h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> |
| JEUDI | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 9h-12h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 13h30-17h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> |
| VENDREDI | ATELIER | <p>Espace France Services 2 rue l'Abbé Lelièvre 72130 Fresnay-sur-Sarthe 06.31.36.28.14 rpe.hsam@gmail.com</p>  |
| | PERMANENCE téléphonique & accueil sur RDV 11h30-13h30 <i>Espace France Services Fresnay-sur-Sarthe</i> | |

Centre Social de la Haute Sarthe
15 les Champs Roux
72610 Oisseau-le-Petit
06.78.45.70.31
rpe.hsam@gmail.com



Centre Social Georges Rouault
21 avenue de la Division Leclerc
72130 Beaumont-sur-Sarthe
06.78.45.70.31
rpe.hsam@gmail.com




Nous vous rappelons que le RPE propose des permanences aux professionnels de la petite enfance, parents et futurs parents, pour informer, accompagner, orienter et échanger.

Nous vous conseillons fortement, de vous diriger vers le RPE lors de l'élaboration du contrat de travail.



MATINÉE D'ÉVEIL

arrivée & départ libre

Pour l'enfant

C'est l'occasion d'approcher en douceur la vie collective par le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes. Ces temps permettent de développer sa socialisation, apprendre à respecter certaines règles, partager, découvrir, expérimenter, respecter l'autre...

Pour les professionnels petite enfance

C'est un lieu qui leur permet de se rencontrer, d'échanger, de sortir de l'isolement, de se perfectionner, d'approfondir leurs connaissances et de valoriser leur profession...

Des jeux libres sont mis en place, des activités et des temps spécifiques peuvent être proposés.
Ça peut-être aussi l'occasion de partager des moments conviviaux.



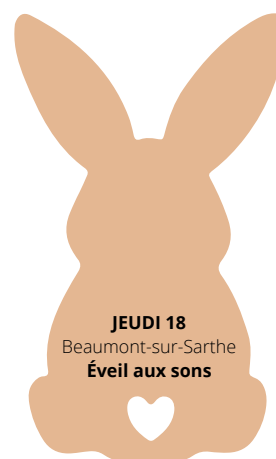
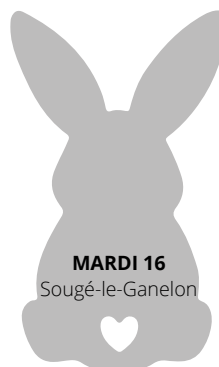
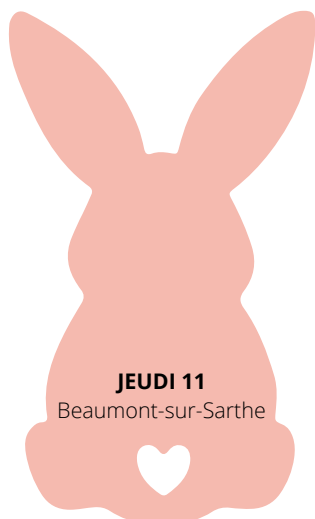
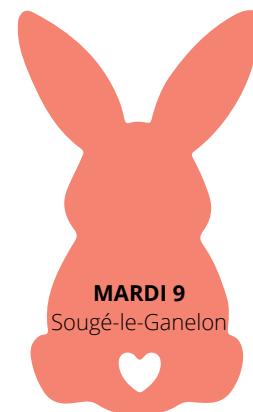
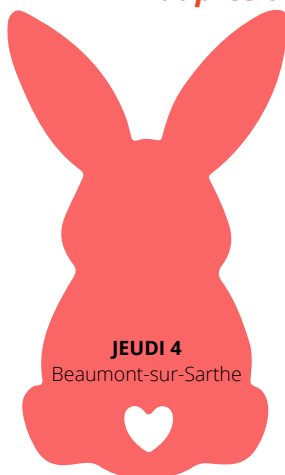
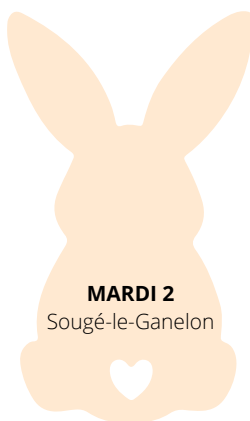
Adresses salles matinées d'éveil

15 les champs roux (centre social), 72610 Oisseau-le-Petit
rue de l'école (salle polyvalente), 72130 Saint-Ouen-de-Mimbré
rue de la gare (ancienne cantine), 72170 Beaumont-sur-Sarthe
6 rue de Paris (à côté de la salle des associations), 72130 Sougé-le-Ganelon

9h30
à 11h30



Inscription obligatoire pour tous les mardis à Sougé-le-Ganelon, espace limité dans la salle auprès d'Alexia



**Dorénavant, les matinées d'éveil seront
sur tous les lieux sans chaussures pour
les enfants et les adultes !**



Merci de prévoir le nécessaire

AVRIL

2024

ARRÊT SUR IMAGE

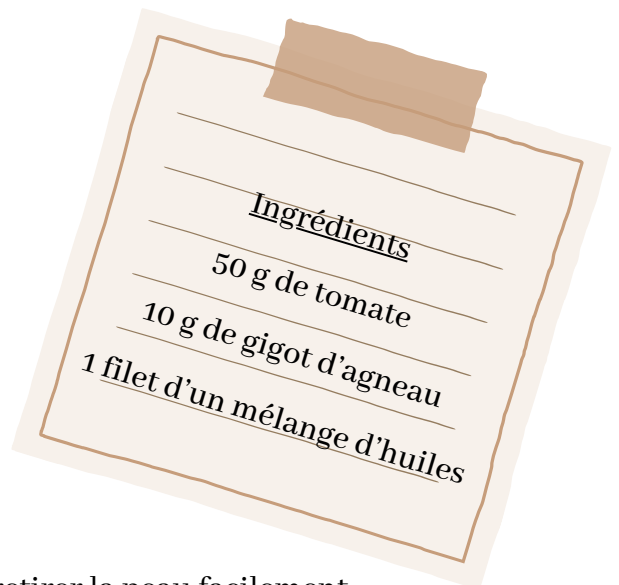


En allant chercher mon pain

En allant chercher mon pain,
Je rencontre trois lapins.
Je les mets dans mon panier
Ils se mettent à grignoter ;
Je les mets dans mon placard
Ils me mangent tout mon lard ;
Je les mets au coin du feu
Ils s'endorment tout heureux !

A TABLE PETITS GOURMETS

AGNEAU A LA TOMATE



Ingrédients

50 g de tomate
10 g de gigot d'agneau
1 filet d'un mélange d'huiles

Préparation

Lavez et ébouillantez la tomate pour pouvoir retirer la peau facilement.

Epluchez-la, épépinez-la et coupez-la en morceaux.

Faites cuire la viande à cœur au four avec la tomate sans laisser colorer, puis hachez le tout.

Ajoutez l'huile et servez.



Bébés Lecteurs

Lundi 15 Avril

rendez-vous

bibliothèque Saint-Georges-Le-Gaultier

2 séances aux choix

9h30-10h30

ou

10h45-11h45



sur inscription avant vendredi 12 avril auprès de Charlène ou Alexia




Chasse à l'oeuf

MERCREDI 10 AVRIL

10H

**PARC DU CHÂTEAU
FRESNAY-SUR-SARTHE**



**SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE CHARLÈNE OU ALEXIA
AVANT LE 8 AVRIL**

